

Certains jeunes seraient-ils des tire-au-flanc?

Un travailleur sur huit admet s'être déjà fait porter pâle sans être malade. Chez les jeunes, c'est le double: un sur quatre.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Certains travailleurs, surtout chez les jeunes, n'hésitent pas à se porter «malade» pour d'autres raisons que leur santé. D'après une enquête du secrétariat social Securex, un travailleur sur 8 en Belgique l'a déjà fait. Chez les travailleurs de moins de 25 ans, c'est le double, soit un sur 4.

La raison qui peut pousser un travailleur à se faire porter pâle, alors qu'il se porte comme une fleur, ce n'est pas nécessairement pour aller à la pêche. Dans certains cas, il s'agit de garder un membre de la famille malade (31% des cas), récupérer d'une période de travail chargée (17%) ou encore faire face à l'absence imprévue de la gardienne des enfants.

Les secteurs industriels sont davantage touchés que les services, sans qu'une explication ne soit avancée par Securex. Par contre, et contrairement à une idée reçue, les femmes ne sont pas plus nombreuses que les hommes à recourir au congé maladie sans être malade.

Si ces motifs d'absence ne relèvent pas forcément de l'abus, il existe en revanche d'autres formules pour y remédier. «Il y a le congé familial, mais c'est un congé non rémunéré, limité

dans le temps», explique Heidi Verlinden, experte chez Securex. Sans doute est-ce la raison pour laquelle certains travailleurs préféreront toujours se déclarer malades.

Pour ceux qui souffrent de trajets domicile-travail pénibles ou qui ont difficile de combiner travail et vie privée, il y a les horaires flexibles ou le télétravail. Pour un mariage ou un décès, on peut demander un «petit chômage». Dans ce cas, le travailleur conserve son salaire.

D'après Securex, il est toujours préférable de parler avec son supérieur hiérarchique, une personne de confiance en interne ou le service externe de prévention et de protection au travail. Un employeur peut également aller plus loin que ce que la loi prévoit, par exemple en offrant un soutien après un événement traumatisant ou en faisant garder les enfants malades à la maison.

Parfois le problème est plus profond. Dans 7% des cas, le manque de motivation ou de reconnaissance au travail, et dans 6% des cas, le refus d'accorder un congé sont avancés comme motif d'une déclaration de maladie sans être malade.

Le travailleur qui se sent en confiance avec sa hiérarchie sera, lui aussi, moins enclin à ce type d'absentéisme. On peut aussi inverser les choses et dire qu'un travailleur qui se déclare malade pour de mauvaises raisons gagnera plus difficilement la

confiance du management.

Moins impliqués

Chez les jeunes, les déclarations de maladie de courte durée ont toujours été plus fréquentes. C'est également le cas pour les congés maladie sans problème de santé. Securex avance plusieurs explications à cela. Les travailleurs temporaires se sentent, logiquement, moins intégrés dans un groupe que leurs collègues en CDI (48% contre 57%). Certains jeunes considèrent leur fonction du moment comme un emploi transitoire, même en CDI. Pour d'autres encore, les tâches qu'ils reçoivent ne correspondent pas à ce qu'ils veulent faire. Heidi Verlinden pense qu'il y a moyen de prévenir ce type d'absentéisme «en misant sur la création de liens avec l'équipe immédiatement après le recrutement». «Un jeune collègue qui peut participer à la réflexion et travailler à des objectifs collectifs sera moins vite malade», assure-t-elle.

25%

D'après une enquête de Securex, un jeune sur quatre s'est déjà fait porter malade sans être malade. C'est deux fois plus que les autres travailleurs.